



Règlement du Trophée Six-barres 2022

CS Estavayer-le-Lac / CS Payerne / CS Torny-Le-Grand / CS Prez-vers-Noréaz

Généralité :

- Epreuve spéciale réservée aux licenciés R/N.
- Le cavalier/ère ayant couru dans au moins trois des quatre épreuves Six-barres (Estavayer, Payerne, Torny, Pres-vers-Noréaz) peuvent participer au Trophée des Six-barres.
- Parcours initial : le premier saut est à une hauteur de 100 cm et le sixième saut à une hauteur maximum 130 cm. Le parcours initial n'est pas éliminatoire (tour d'essais).
- Si un cavalier/ère monte plusieurs chevaux lors d'une épreuve, le meilleur résultat comptera pour le trophée.
- Les prix du Trophée seront remis qu'aux cavaliers présents à Prez-vers-Noréaz

Attribution des points :

Rang	Points			
	Estavayer	Payerne	Torny	Prez
1	10	10	10	10
2	9	9	9	9
3	8	8	8	8
4	7	7	7	7
5	6	6	6	6
6	5	5	5	5
7	4	4	4	4
8	3	3	3	3
9	2	2	2	2
10	1	1	1	1

En cas d'égalité de points :

- le classement de Prez départage.

Prix :

- le vainqueur du trophée remporte la somme de 800 CHF.

Présidente CO

CS Payerne

Céline Corsini

Président CO

CS Estavayer-le-Lac

Florian Dedelley

Président CO

CS Torny-le-Grand

Olivier Marti

Président CO

CS Prez-vers-Noréaz

Mirco Morelli